

# TAILLE-HAIE ÉLECTRIQUE HELION E

Notice d'Instructions

54\_183241-B  
02/2025

**LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE  
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>2. SÉCURITÉ .....</b>	<b>6</b>
2.1. USAGES PRÉVUS .....	6
2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE .....	6
2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL .....	6
2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE .....	6
2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES .....	7
2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE .....	7
2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI .....	7
2.2.6. ENTRETIEN .....	8
2.2.7. INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LES TAILLE-HAIES .....	8
2.2.8. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL .....	8
2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE .....	9
2.4. SIGNAUX DE SÉCURITÉ .....	10
2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE .....	11
<b>3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES .....</b>	<b>12</b>
3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL .....	12
3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES .....	12
3.2.1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUTIL .....	12
3.2.2. CARACTÉRISTIQUES DU LAMIER .....	13
3.2.3. VALEURS DE VIBRATIONS ET D'ÉMISSIONS DE BRUIT .....	13
<b>4. MISE EN SERVICE .....</b>	<b>14</b>
4.1. CONTENU DE L'EMBALLAGE .....	14
4.2. CONNEXION DES BATTERIES E À L'OUTIL .....	14
4.3. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE E À L'OUTIL .....	15
<b>5. UTILISATION .....</b>	<b>15</b>
5.1. RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DE L'OUTIL .....	15
5.2. ORIENTATION DE LA POIGNÉE .....	16
5.3. ALLUMAGE DE L'OUTIL .....	16
5.4. DÉVERROUILLAGE DE L'OUTIL .....	17
5.5. ARRÊT DE L'OUTIL .....	18
5.6. PRÉPARATION À LA TAILLE .....	19
5.7. SÉLECTION DE LA VITESSE DE TRAVAIL .....	20
5.8. CONSEILS D'UTILISATION DU LAMIER .....	21
5.9. TECHNIQUES DE TRAVAIL .....	21
<b>6. ENTRETIEN .....</b>	<b>22</b>
6.1. CONSEILS POUR L'ENTRETIEN .....	22
6.2. FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS .....	22

<b>6.3. VÉRIFICATION .....</b>	<b>23</b>
6.3.1. RÉVISION ANNUELLE .....	23
6.3.2. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'OUTIL .....	23
6.3.3. VÉRIFICATION DES GÂCHETTES .....	23
6.3.4. SERRAGE DU LAMIER .....	23
<b>6.4. NETTOYAGE .....</b>	<b>24</b>
<b>6.5. GRAISSAGE .....</b>	<b>25</b>
<b>6.6. AFFÛTAGE .....</b>	<b>26</b>
<b>7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE .....</b>	<b>27</b>
<b>8. REMISAGE ET TRANSPORT .....</b>	<b>29</b>
8.1. STOCKAGE .....	29
8.2. REMISAGE .....	29
8.3. TRANSPORT .....	29
<b>9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES .....</b>	<b>30</b>
9.1. ACCESSOIRES INCLUS .....	30
9.2. ACCESSOIRES EN OPTION .....	30
9.3. CONSOMMABLES .....	30
<b>10. LES GARANTIES .....</b>	<b>30</b>
<b>10.1. GARANTIES GÉNÉRALES .....</b>	<b>30</b>
10.1.1. GARANTIE LÉGALE .....	30
10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC .....	31
10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT .....	32
<b>11. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ .....</b>	<b>33</b>
11.1. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : HELION E .....	33
11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : HELION E .....	34

## 1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Taille-Haie électrique Helion E. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.



### Avertissement

Conformément aux lois sur la responsabilité relative aux produits, nous ne sommes pas responsables des dommages causés par notre produit s'il comprend un accessoire qui n'est pas du fabricant ou qui n'est pas approuvé par le fabricant. L'utilisation de tout autre accessoire peut augmenter les risques de blessures.



### Avertissement

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



### Avertissement

Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à 2.4. Signaux de sécurité, page 10 pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

## 2. SÉCURITÉ

### 2.1. USAGES PRÉVUS

- Le Taille-Haie électrique Helion E est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement à la taille des végétaux.
- Le Taille-Haie électrique Helion E est destiné à être utilisé par l'opérateur au niveau du sol et non sur des échelles ou des supports instables.
- Toute autre utilisation de cet outil n'est pas prévue.
- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- L'utilisateur est responsable de tout accident résultant d'une modification non autorisée de cet outil.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

### 2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE



#### Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité, les instructions, les illustrations et les spécifications fournis avec cet outil électrique. Ne pas suivre les instructions énumérées ci-dessous peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique alimenté par le secteur (avec cordon d'alimentation) ou votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

#### 2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

- Maintenir la zone de travail propre et bien éclairée.** Les espaces encombrés ou sombres sont propices aux accidents.
- Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées.
- Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

#### 2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.
- Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
- Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique.
- Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique.** Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement. Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.
- Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.
- Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.

### 2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES

- a. **Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** *Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.*
- b. **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** *Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.*
- c. **Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** *Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.*
- d. **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** *Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.*
- e. **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** *Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.*
- f. **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement.** *Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.*
- g. **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** *Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.*
- h. **Rester vigilant et ne pas négliger les principes de sécurité de l'outil sous prétexte que vous avez l'habitude de l'utiliser.** *Une fraction de seconde d'inattention peut provoquer une blessure grave.*

### 2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

- a. **Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application.** *L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.*
- b. **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement.** *Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.*
- c. **Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique.** *De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.*
- d. **Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** *Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.*
- e. **Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser.** *De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.*
- f. **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** *Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.*
- g. **Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** *L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.*
- h. **Il faut que les poignées et les surfaces de préhension restent sèches, propres et dépourvues d'huiles et de graisses.** *Des poignées et des surfaces de préhension glissantes rendent impossibles la manipulation et le contrôle en toute sécurité de l'outil dans les situations inattendues.*

### 2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- a. **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** *Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.*

- b. **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** *L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.*
- c. **Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.** *Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.*
- d. **Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.** *Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.*
- e. **Ne pas utiliser un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries qui a été endommagé ou modifié.** *Les batteries endommagées ou modifiées peuvent avoir un comportement imprévisible provoquant un feu, une explosion ou un risque de blessure.*
- f. **Ne pas exposer un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries au feu ou à une température excessive.** *Une exposition au feu ou à une température supérieure à 130 °C (ou 265°F) peut provoquer une explosion.*
- g. **Suivre toutes les instructions de charge et ne pas charger le bloc de batteries ou l'outil fonctionnant sur batteries hors de la plage de températures spécifiée dans les instructions.** *Un chargement incorrect ou à des températures hors de la plage spécifiée de températures peut endommager la batterie et augmenter le risque de feu.*

#### 2.2.6. ENTRETIEN

- a. **Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.** *Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil électrique.*
- b. **Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés.** *Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.*

#### 2.2.7. INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LES TAILLE-HAIES

##### Avertissements de sécurité pour les taille-haies :

- a. **Ne pas utiliser le taille-haie dans des conditions météorologiques défavorables, notamment en cas de risque de foudre.** *Cela diminue le risque d'être frappé par la foudre.*
- b. **Maintenir tous les câbles d'alimentation et câbles à distance de la zone de coupe.** *Les câbles d'alimentation et câbles peuvent être cachés dans les haies ou buissons et peuvent être accidentellement coupés par la lame.*
- c. **Porter des protecteurs d'oreilles.** *Le port d'un équipement de protection adéquat réduit le risque de perte auditive.*
- d. **Tenir le taille-haie par les surfaces de préhension isolées uniquement, car la lame peut entrer en contact avec des fils électriques cachés.** *Les lames entrant en contact avec un câble "actif" peuvent "activer" les parties métalliques exposées du taille-haie et exposer l'opérateur à un choc électrique.*
- e. **Maintenir toutes les parties du corps à distance de la lame. Ne pas retirer les matières coupées ni tenir les produits à couper lorsque les lames se déplacent.** *Les lames continuent de se déplacer après avoir éteint l'interrupteur. Un moment d'inattention en cours d'utilisation du taille-haie peut entraîner des blessures graves.*
- f. **Lors de l'élimination des bourrages ou de la réparation de l'unité, s'assurer que tous les interrupteurs de puissance sont éteints et que le câble d'alimentation est débranché.** *Toute activation intempestive du taille-haie lors de l'élimination des bourrages ou de la réparation peut entraîner des blessures graves.*
- g. **Transporter le taille-haie par la poignée avec la lame à l'arrêt et en veillant à ne pas actionner d'interrupteur de puissance.** *Le transport adéquat du taille-haie diminue le risque de démarrage intempestif et les lésions corporelles liées aux lames.*
- h. **Lors du transport ou du stockage du taille-haie, toujours mettre en place le protège lame.** *L'utilisation adéquate du taille-haie diminue le risque de lésions corporelles liées aux lames.*

#### 2.2.8. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL

- a. **Lorsque l'outil arrive en fin de vie, PELLENC tient à disposition la fiche de fin de vie des matériels.** *La fiche de fin de vie donne les instructions relatives au retrait en toute sécurité des composants.*

### 2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE

1. En cas d'inutilisation du bloc-batterie, le conserver à distance d'autres objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer une connexion d'une borne à une autre. Créer un court-circuit entre les bornes des batteries peut causer des brûlures ou un incendie.
2. Placez la batterie hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3. Ne pas gêner son refroidissement.
4. Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur (> 60 °C).
5. Ne pas laisser la batterie sous un soleil ardent.
6. Ne pas exposer la batterie aux micro-ondes et hautes pressions.
7. Ne pas immerger la batterie dans l'eau.
8. La charge de la batterie doit se faire dans un local aéré et sec dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C maximum, et à l'abri de l'humidité.
9. En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase<sup>1</sup>.
10. Dans le temps, la capacité de votre batterie diminue. Lorsqu'elle atteint la moitié de son autonomie d'origine, il y a lieu de remplacer celle-ci.
11. La batterie peut perdre de 1 à 4 % de sa capacité lorsqu'elle est exposée à une température supérieure ou égale à 55 °C pendant une semaine.
12. Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
13. Dans le cadre d'expédition d'outil complet ou de batterie, respecter les normes en vigueur.
  - Outil complet avec une batterie: produit classé UN3481 classe 9.
  - Batterie seule: produit classé UN3480 classe 9.
14. L'utilisation d'une batterie différente de celle fournie par Pellenc S.A.S est dangereuse (risque d'accidents corporels graves). Dans ce cas, Pellenc S.A.S dégage son entière responsabilité.
15. La batterie doit être protégée de tout choc et doit être positionnée et calée pendant les phases de transport.
16. En cas de fumée suspecte, mettre la batterie à l'extérieur du local de charge ou du véhicule de transport, le plus loin possible de toute matière combustible.
17. Ne jamais stocker une batterie dont la capacité est inférieure à 50%. La recharger avant le stockage dans le cas où la valeur est inférieure à 50%.
18. Dans des conditions inappropriées, un liquide peut s'écouler des batteries; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, contacter un médecin. Le liquide s'écoulant des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
19. N'utiliser les outils électriques Pellenc qu'avec des bloc-batteries conçus à cet effet. L'utilisation d'autres blocs-batteries peut présenter un risque de blessure et d'incendie.
20. Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
21. Ne pas utiliser la batterie pour une application autre que celle initialement prévue (utilisation exclusive des outils Pellenc).
22. En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.
23. Boîtier fragile contenant une carte électronique et du lithium.

<sup>1</sup>Excepté les batteries Alpha Lite qui se déchargent directement.

2.4. SIGNAUX DE SÉCURITÉ



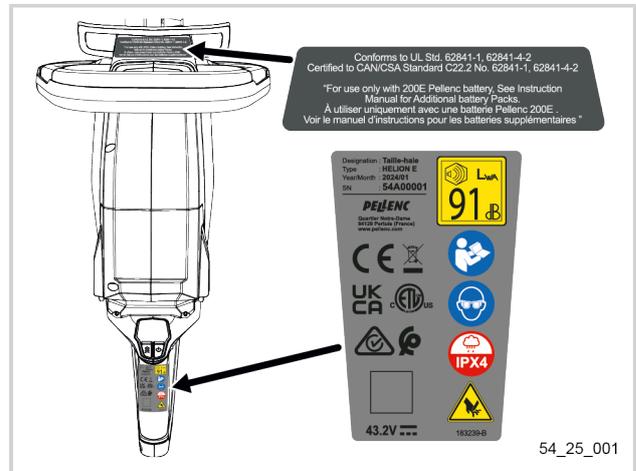
Niveau de puissance acoustique LwA garanti.



**Lire la notice d'instructions.**  
*Lire attentivement la notice et respecter les mesures de sécurité.*



Port des lunettes obligatoire.



54\_25\_001



Indice de protection IPX4 : le produit est adapté à toutes les conditions climatiques et résiste aux fortes projections d'eau. Cependant, il ne résiste pas à l'immersion.



Outil tranchant: Tenir les mains à distance de la lame.



Outil respectant les normes CE.



**Déchets d'équipements électriques et électroniques.**  
En fin de vie, l'outil et la batterie doivent être ramenés au distributeur agréé auprès duquel ils ont été achetés afin d'être recyclés conformément à la réglementation sur les déchets.



Outil respectant les normes britanniques.



Outil conforme aux marchés nord-américain.



**Marque de conformité réglementaire (RCM).**  
Le produit est conforme aux exigences réglementaires stipulées en Australie et Nouvelle-Zélande en matière de sécurité électrique, compatibilité électromagnétique, radiofréquence.



Outil respectant les normes marocaines.

Conforms to UL Std. 62841-1, 62841-4-2  
Certified to CAN/CSA Standard C22.2 No. 62841-1, 62841-4-2

\*For use only with 200E Pellenc battery. See Instruction Manual for Additional battery Packs.  
À utiliser uniquement avec une batterie Pellenc 200E.  
Voir le manuel d'instructions pour les batteries supplémentaires.\*

54\_25\_AUTO\_001

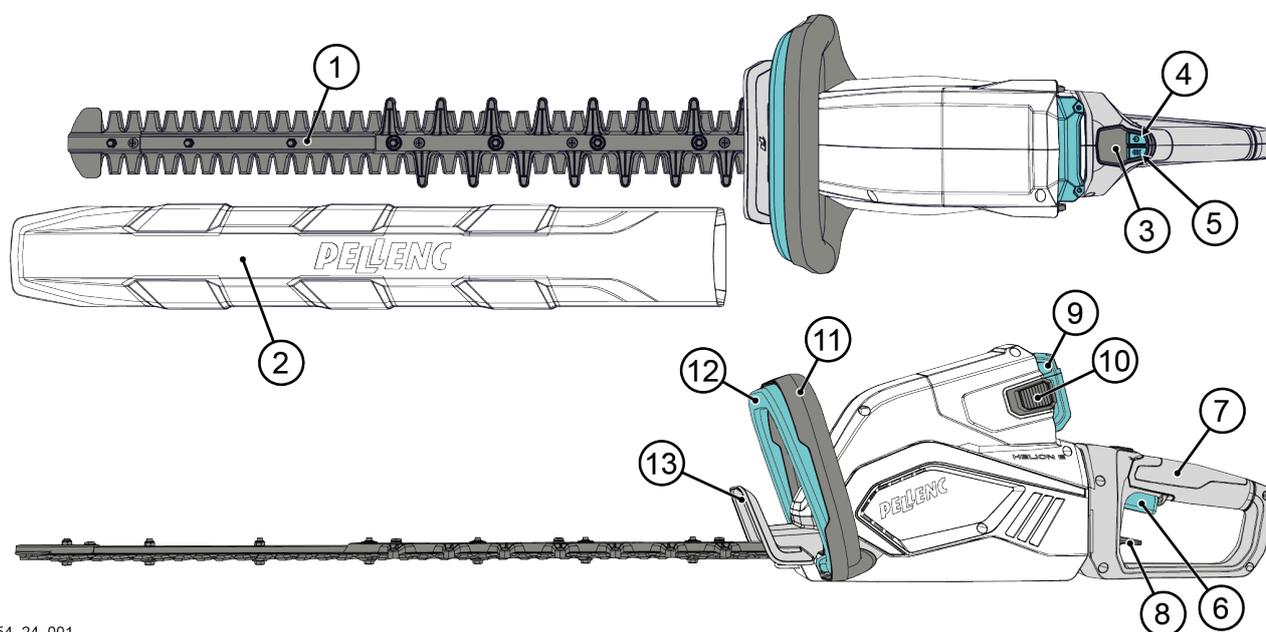
Conforme aux standards 62841-1, 62841-4-2.  
À utiliser uniquement avec une batterie Pellenc 200E. Voir le manuel d'instructions pour les batteries supplémentaires

**2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

	Équipement	Port	Description	
<p>00_20_054</p>	1	Casque de sécurité	Recommandé	Obligatoire s'il y a un risque de chute d'objets.
	2	Visière de protection	Recommandé	Risque de projection.
	3	Gants résistants	Recommandé	Portez une protection pour les mains surtout lors d'interventions sur l'outil de coupe.
	4	Chaussures de sécurité robustes et antidérapantes	Recommandé	Lors du fonctionnement de la machine, toujours porter des chaussures de sécurité antidérapantes. Ne pas faire fonctionner la machine pieds nus ou avec des sandales.
	5	Dispositif antibruit	Recommandé	Porter des protège-oreilles homologués ayant un effet atténuateur suffisant. Une exposition prolongée au bruit risque de causer des lésions auditives permanentes.
	6	Lunettes de protection	Obligatoire	Porter des protections homologuées pour les yeux.
	7	Veste ou manchettes	Recommandé	Risque de projection.
	8	Pantalon de travail	Recommandé	Toujours porter des vêtements pour couvrir les jambes de l'opérateur lorsque la machine fonctionne.
	9	Protège tibias	Optionnel	Risque de projection.

### 3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

#### 3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL



54\_24\_001

- |  |   |
|--|---|
| 1. Lamier                                    | 8. Gâchette de rotation poignée         |
| 2. Capot de protection du lamier             | 9. Batterie                             |
| 3. Interface Homme-Machine (IHM)             | 10. Clip de verrouillage de la batterie |
| 4. Bouton marche/arrêt                       | 11. Poignée avant                       |
| 5. Bouton de sélection de vitesse et de mode | 12. Gâchette de sécurité                |
| 6. Gâchette d'actionnement                   | 13. Protège mains                       |
| 7. Poignée rotative                          |   |

#### 3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

##### 3.2.1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUTIL

	<b>HELION E</b>
Tension de l'outil (V)	43,2
Poids outil + lamier (kg)	4
Poids outil + lamier + batterie 200 E (kg)	5,4
Dimensions L x l x h (mm ±5)	1175 x 2500 x 215
Surface balayée (m <sup>2</sup> /h)	172
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie
Indice de protection	Résistant à l'eau
Températures ambiantes d'utilisation	-10°C - 35°C
Températures ambiantes de stockage	10°C - 35°C
Batteries compatibles	200 E uniquement

**3.2.2. CARACTÉRISTIQUES DU LAMIER**

Longueur de coupe utile / Lamier	640 mm
Pas de denture	36 mm
Ouverture	27 mm
Hauteur des dents	21 mm
Épaisseur des dents	2,25 mm

**3.2.3. VALEURS DE VIBRATIONS ET D'ÉMISSIONS DE BRUIT**

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal suivant une méthode d'essai normalisée. Elles peuvent être utilisées pour comparer deux machines.

**Valeurs de pression acoustique**

Niveau maximum de pression acoustique à la position de l'utilisateur (incertitude $K_{pA}$ : 3 dB (A))	$L_{pa} = 82,4$ dB (A)
--	------------------------

**Valeurs de puissance acoustique**

Niveau de puissance acoustique mesuré $L_{WA}$ (incertitude $K_{WA}$ : 0,72 dB(A))	$L_{WA_{m}} = 90,4$ dB
Niveau de puissance acoustique garanti $L_{WA_{g}}$	$L_{WA_{g}} = 91$ dB

*Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.*

**Valeurs de vibrations**

Valeurs d'émission vibratoire à la poignée déterminées conformément à la norme EN 62841-4-2 :2009 (incertitude de $K=1,5$ m/s <sup>2</sup> )	$a_h = 3,7$ m/s <sup>2</sup>
--	------------------------------

Les valeurs totales déclarées de vibrations et d'émissions acoustiques peuvent être utilisées dans le cadre d'une évaluation préliminaire de l'exposition.

**Note**

- Les valeurs totales de vibrations et les valeurs d'émission de bruit déclarées ont été mesurées conformément à une méthode d'essai normalisée et peuvent être utilisées pour comparer un outil avec un autre.
- Les valeurs totales de vibrations et les valeurs d'émission de bruit déclarées peuvent également être utilisées dans une évaluation préliminaire de l'exposition.

**Mise en garde**

Les vibrations pendant l'utilisation réelle de la machine peuvent être différentes de la valeur totale déclarée, selon la manière dont la machine est utilisée

Il est nécessaire d'identifier les mesures de sécurité visant à protéger l'opérateur, reposant sur une estimation de l'exposition dans les conditions réelles d'utilisation (en tenant compte de toutes les parties du cycle d'exploitation, comme la durée de mise hors tension de la machine et le moment où il fonctionne au ralenti, en plus du temps de déclenchement).

## 4. MISE EN SERVICE

### 4.1. CONTENU DE L'EMBALLAGE

Vérifier que le taille-haie et son lamier sont livrés avec :

- 1 fourreau de protection
- 1 notice d'instructions

### 4.2. CONNEXION DES BATTERIES E À L'OUTIL

#### Important

Pour obtenir des instructions concernant le chargement de la batterie, des informations concernant la plage de température ambiante pour l'utilisation et le stockage de la batterie, ainsi que la plage de température ambiante recommandée pour le système de charge pendant le chargement, veuillez vous référer au manuel d'instructions de la batterie.

#### Important

Seules les batteries 200 E peuvent être insérées dans le Taille-Haie électrique Helion E.

#### Important

Avant utilisation, veiller à toujours vérifier l'autonomie de la batterie. Le cas échéant, il est nécessaire de recharger la batterie à l'aide du chargeur.

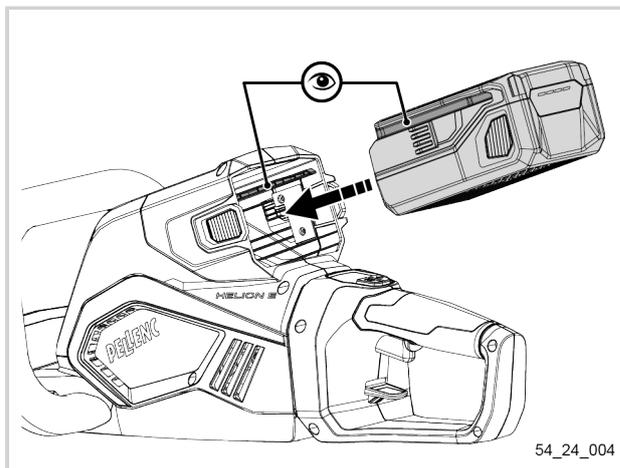
Afin de prolonger la durée de vie des connecteurs, il est conseillé de les protéger lorsqu'ils sont à l'état débranché. Il faut donc éviter de les mettre en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de leurs faire subir des chocs importants (chutes).

Pour plus d'informations sur les batteries PELENC, se reporter aux notices d'instructions des batteries.

#### Important

Vérifier l'absence de corps étranger dans la zone de connexion entre l'outil et la batterie.

1. Repérer les rainures d'insertion (1) sur la batterie.
2. Repérer les 2 guides d'insertion (2) sur l'outil.
3. Positionner la batterie pour que les rainures et les guides coïncident.



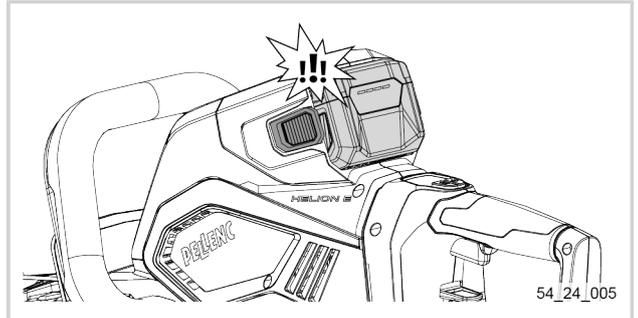
54\_24\_004

4. Installer la batterie jusqu'à ce que les clips de verrouillage s'enclenchent.



### Avertissement

Les verrous empêchent toute déconnexion intempestive. Ne pas démarrer l'outil sans vérifier que les clips sont verrouillés.



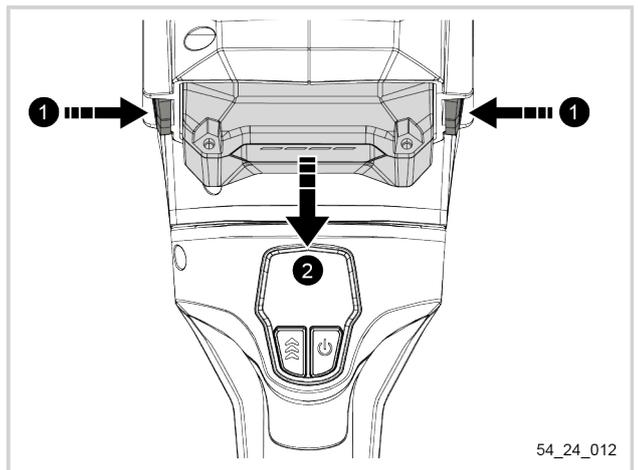
## 4.3. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE E À L'OUTIL

### Important

Afin de prolonger la durée de vie des connecteurs, il est conseillé de les protéger lorsqu'ils sont à l'état débranché. Il faut donc éviter de les mettre en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de leurs faire subir des chocs importants (chutes).

Pour plus d'informations sur les batteries PELLENC se reporter aux notices d'instructions des batteries.

1. Presser et maintenir ouverts les 2 clips de verrouillage de maintien de la batterie.
2. Retirer la batterie.



## 5. UTILISATION

### Important

Pour obtenir des instructions concernant le chargement de la batterie, des informations concernant la plage de température ambiante pour l'utilisation et le stockage de la batterie, ainsi que la plage de température ambiante recommandée pour le système de charge pendant le chargement, veuillez vous référer au manuel d'instructions de la batterie.

### 5.1. RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DE L'OUTIL

- Au démarrage, l'outil est verrouillé (avec un cadenas présent sur l'écran de l'IHM). Cela afin d'éviter un démarrage intempestif.
- Il faut effectuer une double pression rapide sur la gâchette d'actionnement (at actionner la gâchette de sécurité) pour déverrouiller l'outil.
- Il faut maintenir les 2 gâchettes pour activer les mouvements du lamier. Un relâchement d'une des gâchettes entraîne l'arrêt des mouvements du lamier.

- L'outil se verrouille après 1 minute d'inactivité.
  - L'outil s'éteint après 5 minutes d'inactivité.
  - L'outil démarre à la vitesse 2 (vitesse intermédiaire). Lors du changement de vitesse il exécute un cycle de vitesse 2→3→1→2.
  - L'outil possède une protection contre la surchauffe.
    - Si l'outil est éteint et que sa température est supérieure à 90°C, il est impossible de démarrer l'outil.
    - Si l'outil est en cours d'utilisation et que sa température augmente, il va automatiquement réduire sa vitesse. Si la réduction de la vitesse ne suffit pas et que sa température augmente encore, celui-ci s'éteint.
- Note :** Un message d'erreur s'affiche sur l'IHM. Voir Description des codes erreur :, page 27.

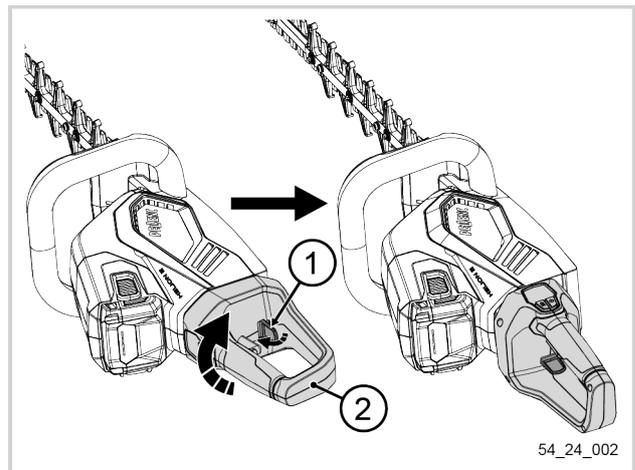
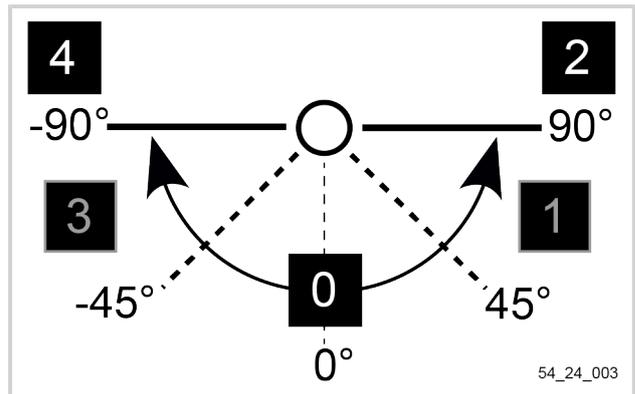
## 5.2. ORIENTATION DE LA POIGNÉE

La poignée de votre taille-haie permet une prise en main optimale pour une taille parfaite de vos arbustes et de vos haies. Cette poignée est rotative sur 5 positions de -90° à +90° afin de tailler des haies de manière plus facile et plus efficace dans des angles compliqués ou des endroits peu accessibles, tout en maintenant une bonne prise sur l'outil.

1. Tirer la gâchette de rotation poignée (1) et maintenir pour déverrouiller la rotation de la poignée.
2. Pivoter la poignée (2) pour obtenir la position désirée.
3. Relâcher la gâchette de rotation (1).

### Note

La poignée doit se situer dans une des 5 positions de blocage pour être fonctionnelle.



## 5.3. ALLUMAGE DE L'OUTIL

### Note

Les gâchettes doivent être relâchées lors de la mise sous tension.

1. Connecter la batterie. Voir 4.2. Connexion des batteries E à l'outil, page 14.
2. Allumer l'outil en maintenant appuyé le bouton marche/arrêt plus d'une seconde. L'IHM s'allume.

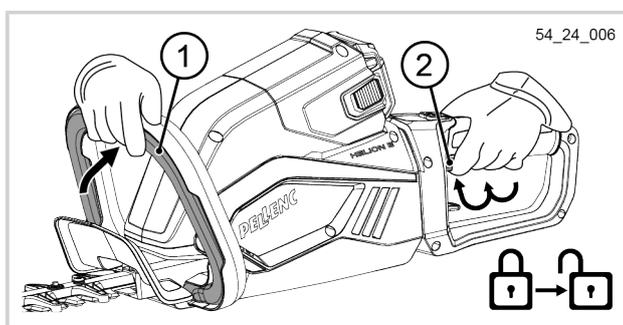


### 5.4. DÉVERROUILLAGE DE L'OUTIL

Au démarrage, l'outil est verrouillé (un cadenas est présent sur l'écran de l'IHM). Cela afin d'éviter un démarrage intempestif.

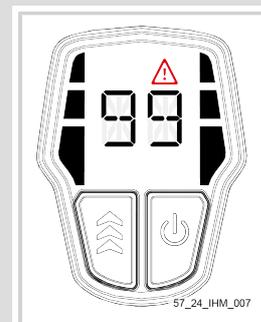


1. Vérifier que les 2 gâchettes sont relâchées.
2. Si ce n'est pas le cas (gâchette maintenue par du scotch par exemple), relâcher les gâchettes et redémarrer l'outil.
3. Maintenir pressée la gâchette de sécurité (1).
4. Appuyer deux fois sur la gâchette d'actionnement (2) pour déverrouiller l'outil.



### Important

Dans le cas où la gâchette de sécurité est maintenue à l'allumage, l'outil restera verrouillé. L'icône d'erreur apparaîtra pour signaler que la gâchette de sécurité doit être relâchée.

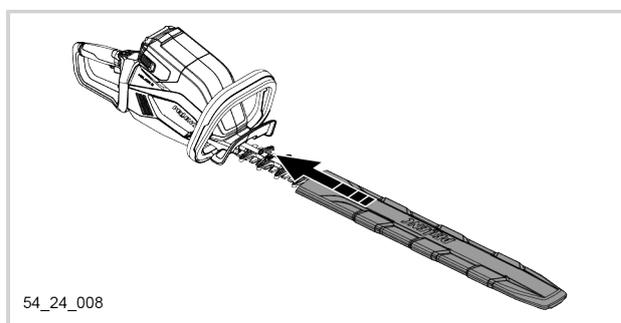


**5.5. ARRÊT DE L'OUTIL**

1. Éteindre l'outil en maintenant appuyé le bouton marche/arrêt plus d'une seconde.
2. Si nécessaire, déconnecter la batterie. Voir 4.3. Déconnexion de la batterie E à l'outil, page 15.



3. Dans le cas d'un transport, réglage, manipulation ou stockage de l'outil : positionner le fourreau sur le lamier.

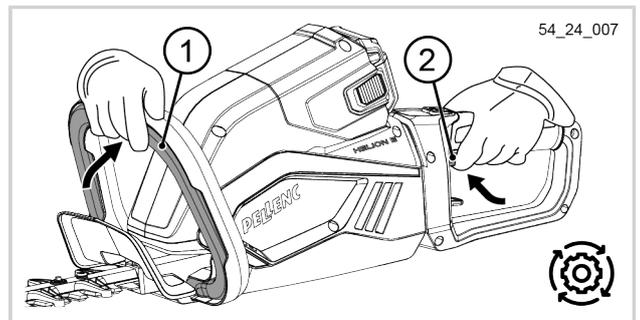


## 5.6. PRÉPARATION À LA TAILLE

**Avertissement**

- Avant de commencer le travail, s'assurer qu'aucune personne ne pourra s'introduire à proximité de la zone de travail sans être remarquée. Tout particulièrement dans le cas de haies hautes derrières lesquelles il est impossible de voir. Veiller à ce que personne ne puisse se trouver derrière.
- Retirer les pierres, morceaux de métal et autres objets durs pouvant se trouver dans la haie. Risques de projection.
- Avant toute modification sur l'outil (par exemple : modification de l'angle de la poignée, rajout de lubrifiant), s'assurer que l'interrupteur de puissance est éteint et que la batterie est déconnectée.
- Si la lame est bloquée par un objet, éteindre l'outil et déconnecter la batterie ; puis retirer seulement ensuite l'objet de la lame.
- Toujours tenir l'outil fermement à deux mains pendant le travail.
- Prêter attention aux obstacles et aux objets sur lesquels il est possible de buter tels que les souches d'arbre, les racines ou les branches taillées qui tombent.
- Vérifier que la lame ne puisse pas entrer en contact avec le sol, du sable, des pierres ou d'autres objets durs, particulièrement lors du travail à proximité du sol.
- En cas de danger imminent ou lorsque des personnes ou des animaux s'approchent de la zone de travail, immédiatement couper le fonctionnement de l'outil. En cas de port d'une protection acoustique, être particulièrement attentif, la perception de bruits annonçant un danger (cris, etc.) étant limitée.

1. Vérifier l'environnement.
2. Mettre la poignée arrière dans la position adéquate. Voir 5.2. Orientation de la poignée, page 16.
3. Installer la batterie. Voir 4.2. Connexion des batteries E à l'outil, page 14.
4. Allumer l'outil. Voir 5.3. Allumage de l'outil, page 16.
5. Déverrouiller l'outil. Voir 5.4. Déverrouillage de l'outil, page 17.
6. Mettre en fonctionnement les lames.
  - Maintenir pressée la gâchette de sécurité (1) et presser la gâchette d'actionnement (2) pour activer les mouvements du lamier.
  - Maintenir pressées les 2 gâchettes pour garder le lamier en mouvement.

**Important**

Toujours activer les mouvements du lamier avant de mettre celui-ci en contact avec le bois.

**Note**

Un relâchement d'une des gâchettes entraîne l'arrêt des mouvements du lamier.

### 5.7. SÉLECTION DE LA VITESSE DE TRAVAIL

Votre outil est équipé d'un système de changement de vitesse. Ce système permet d'optimiser et de faire varier la puissance de taille à l'aide du sélecteur (2) situé sur la poignée.

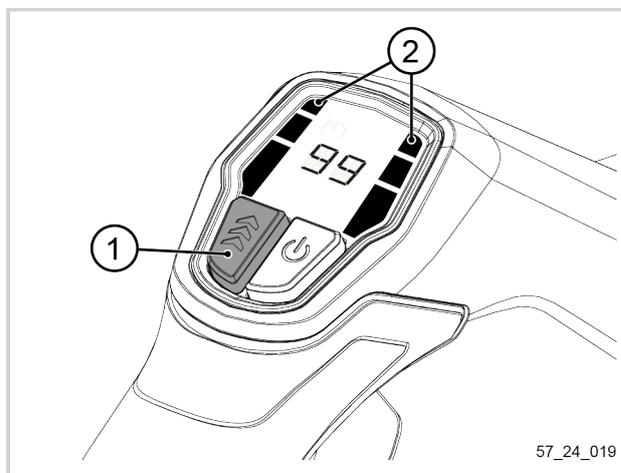
Lorsque l'outil est sous tension, les voyants de vitesse dans l'IHM (3) indiquent la vitesse sélectionnée.

#### Note

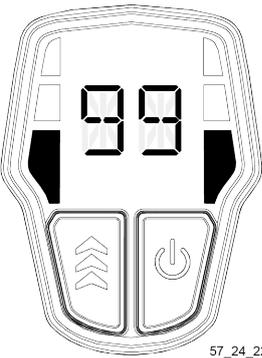
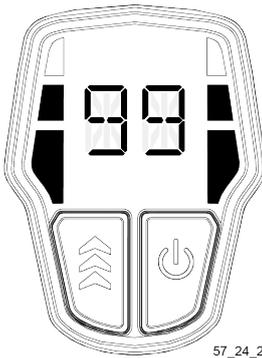
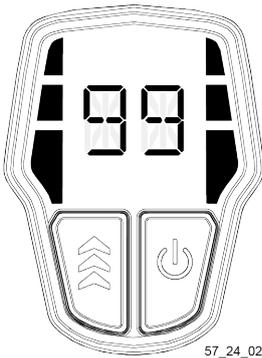
- L'outil démarre à la vitesse dernière vitesse enregistrée.
- Lors du changement de vitesse il exécute un cycle de vitesse 2→3→1→2.
- Lorsque l'outil monte en température, il réduit automatiquement sa vitesse.

#### Pour changer de vitesse :

1. Faire un appui court sur le bouton de sélection de vitesse et de mode (1).  
Les voyants de vitesse (2) dans l'IHM s'incrémentent.
2. Répéter l'opération jusqu'à atteindre la vitesse souhaitée.



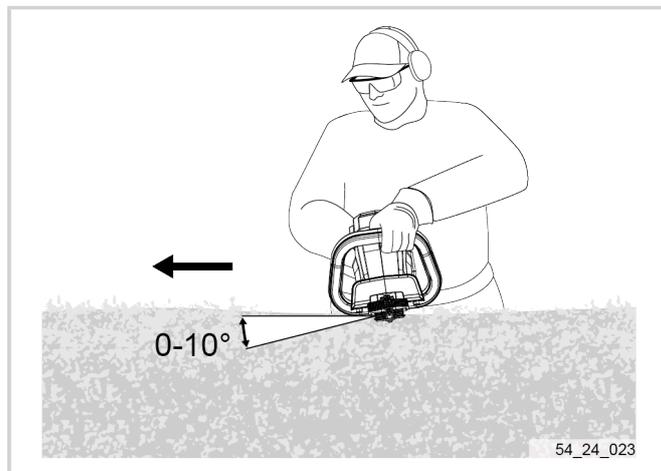
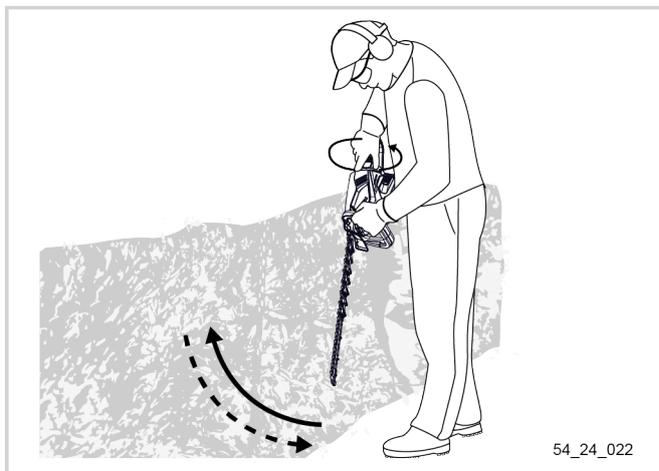
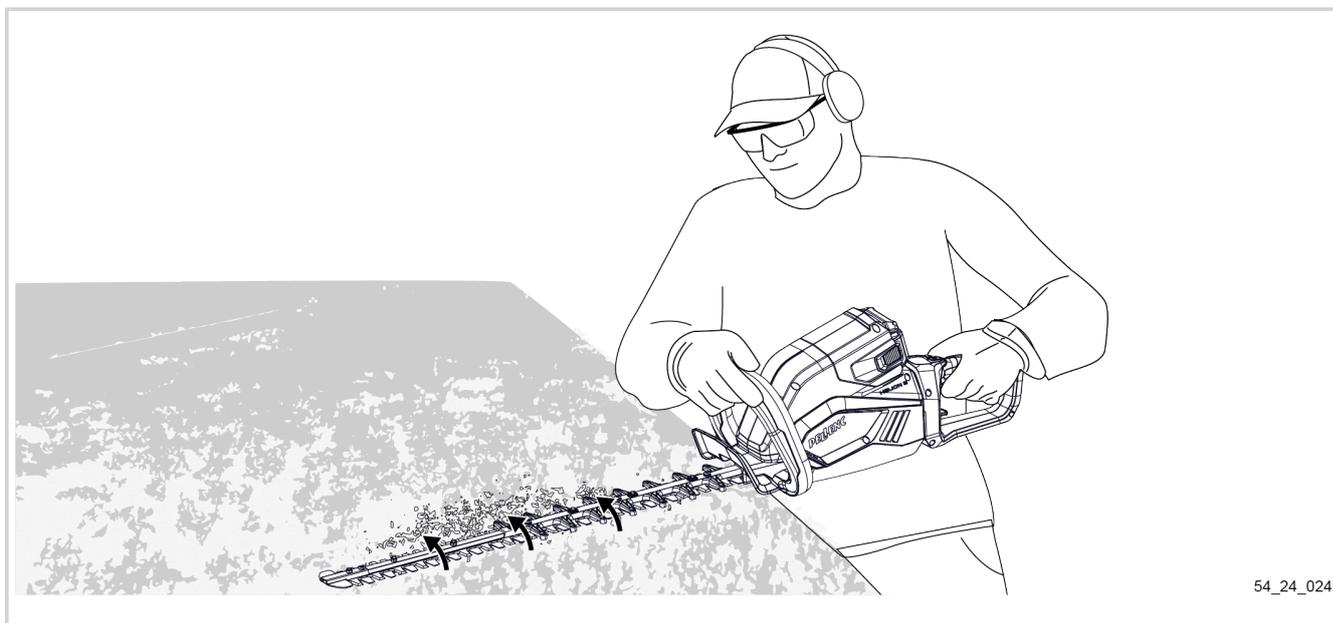
#### Descriptif des vitesses :

Vitesse sélectionnée	1	2	3
Etat des voyants	 57_24_22	 57_24_21	 57_24_028
Vitesse de coupe (cps/min)	2 800	3 300	3 800
Autonomie avec batterie 200E (min)	2 à 3 h	1h45 à 2h30	1h30 à 2h

**5.8. CONSEILS D'UTILISATION DU LAMIER**

<p><b>"UTILISATION OPTIMALE"</b> Végétation dense petite section</p>	<p><b>"UTILISATION POSSIBLE"</b></p>	<p><b>"UTILISATION POSSIBLE"</b></p>	<p><b>"UTILISATION POSSIBLE"</b></p>

**5.9. TECHNIQUES DE TRAVAIL**



## 6. ENTRETIEN

### 6.1. CONSEILS POUR L'ENTRETIEN



#### Attention

Toute opération d'entretien est à effectuer batterie déconnectée, sauf indication contraire spécifiée dans la procédure.

- Utiliser des produits recommandés par PELLENC.
- Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

### 6.2. FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS

#### Calendrier d'entretien

Opérations	Fréquence des opérations				
	Avant chaque utilisation	Quotidien <sup>1</sup>	Toutes les 50 heures	Tous les ans	Si nécessaire
Vérifier visuellement l'état général de l'outil. Voir 6.3.2. Vérification visuelle de l'état général de l'outil, page 23.	X	X			
Vérifier le fonctionnement de la gâchette de sécurité et de la gâchette d'actionnement. Voir 6.3.3. Vérification des gâchettes, page 23.	X	X			
Vérifier le serrage du lamier. Voir 6.3.4. Serrage du lamier, page 23.	X				X
Nettoyer l'outil. Voir 6.4. Nettoyage, page 24.		X			
Graisser le réducteur. Voir 6.5. Graissage, page 25.			X		
Lubrifier le lamier.	X	X			
Affûter le lamier. Voir 6.6. Affûtage, page 26.					X
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé PELLENC. Voir 6.3.1. Révision annuelle, page 23.				X	X
Vérifier la batterie.	Se référer à la notice d'instructions de la batterie				

<sup>1</sup> L'entretien quotidien de la machine s'entend pour une utilisation journalière, après chaque journée de travail.

## 6.3. VÉRIFICATION

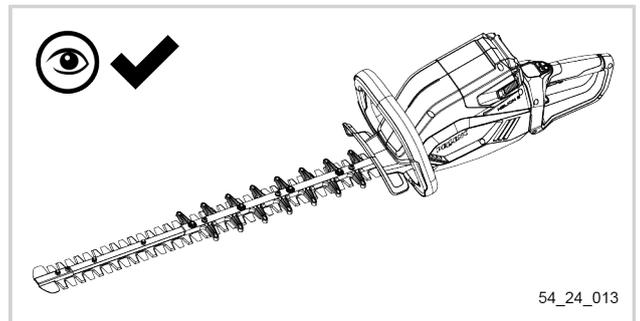
### 6.3.1. RÉVISION ANNUELLE

#### Important

Ⓒ Faire réviser la machine toutes les 200 heures ou une fois par an minimum par un distributeur agréé PELLENC.

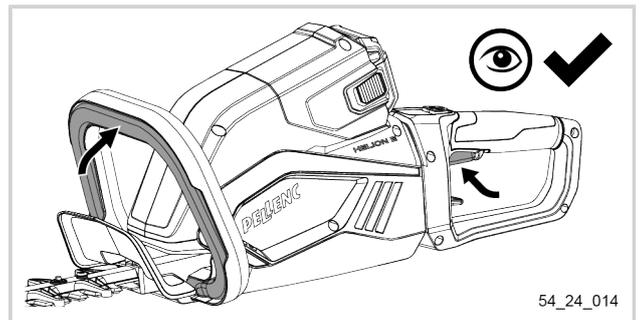
### 6.3.2. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'OUTIL

- Vérifier visuellement l'état général de l'outil.



### 6.3.3. VÉRIFICATION DES GÂCHETTES

1. Vérifier visuellement l'état des gâchettes.
2. S'assurer qu'aucun élément physique (type scotch, collier, etc.) n'empêche ou ne gêne le fonctionnement des gâchettes.
3. S'assurer du bon fonctionnement des gâchettes en les enfonçant.



### 6.3.4. SERRAGE DU LAMIER



#### Attention

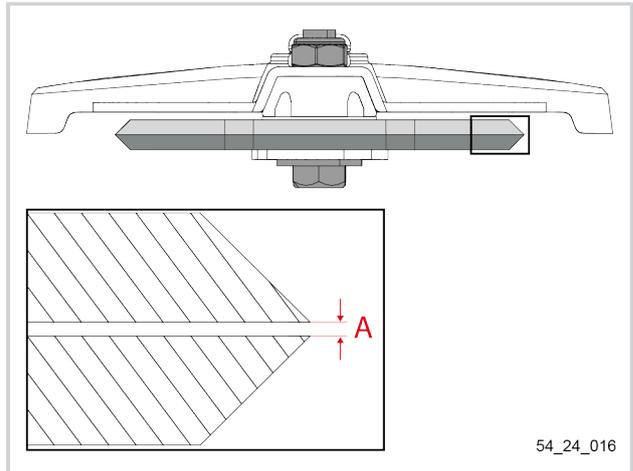


Porter des gants de protection pour intervenir sur les lames.  
Risques de coupure.

Le serrage des lames est très important. Cela influe directement sur la consommation (autonomie).

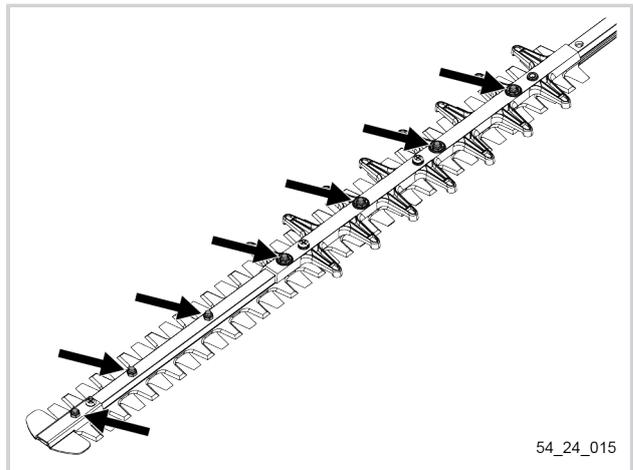
1. Vérifier la position des lames à l'aide d'un jeu de cales d'épaisseur.

$$0,2 < A < 0,4 \text{ mm}$$



2. Si nécessaire, régler le serrage pour obtenir l'écartement préconisé.

✕ 2x clés hexagonales M8



#### 6.4. NETTOYAGE

##### Attention



Porter des gants de protection pour intervenir sur les lames.  
Risques de coupure.

##### Important

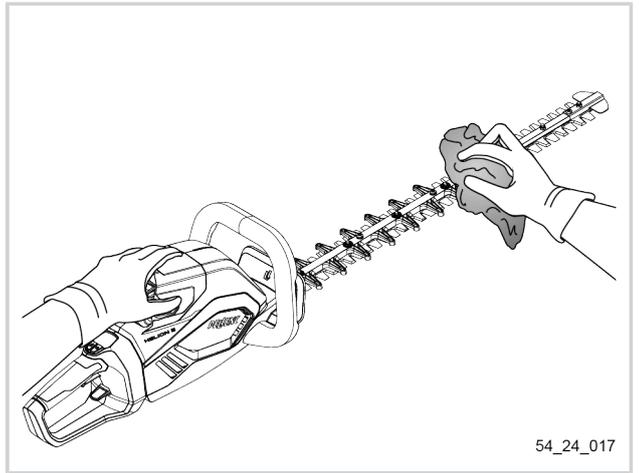
La consommation d'énergie varie en fonction de l'état de propreté de l'outil.

##### Avertissement

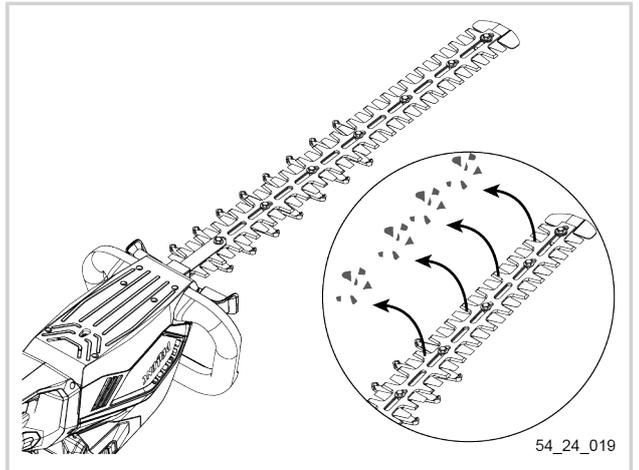


Ⓢ Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White-Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

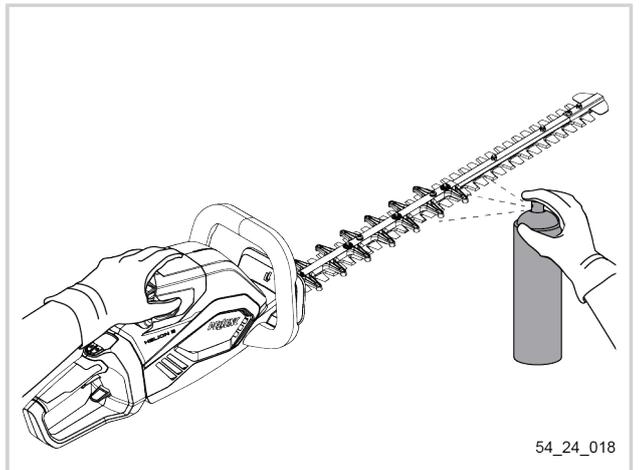
1. Après le travail, éliminez toutes les saletés et résidus d'herbe coupée sur tout l'engin.
2. Nettoyer l'outil et en particulier les lames à l'aide d'un chiffon humide.



3. Vérifier qu'il n'y ait plus de résidus entre les lames.

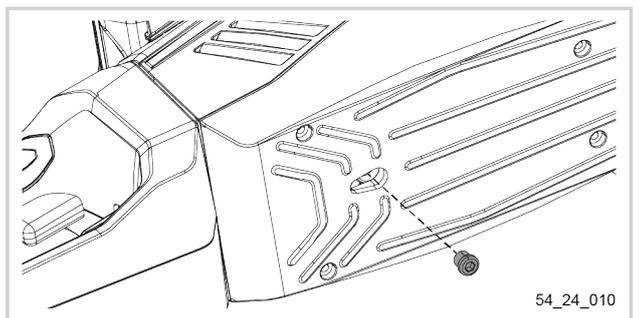


4. Nettoyer et lubrifier les lames avec le spray nettoyant/lubrifiant recommandé par PELLENC (référence :121633).
5. Enduire les lames avec le spray nettoyant/lubrifiant recommandé par PELLENC (référence :121633).
6. Démarrer quelques secondes l'outil et laisser le lamier effectuer des mouvements jusqu'à ce que l'huile ou le produit d'entretien se répartisse bien.



## 6.5. GRAISSAGE

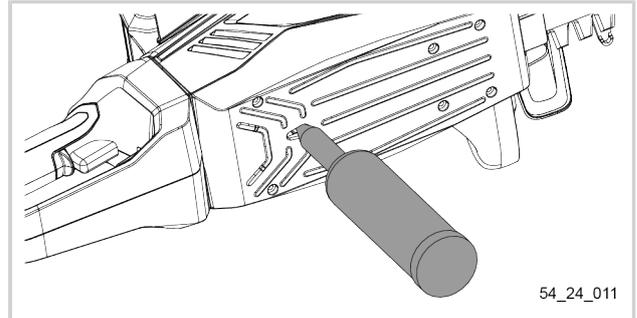
1. Desserrer la vis qui permet d'accéder à la zone de graissage du réducteur du lamier.  
✘ Clé Torx T25
2. Déposer la vis.



3. Graisser le réducteur avec la pompe à graisse (20g graisse maximum) recommandée par PELLENC (référence : 115174).
4. Installer la vis.
5. Serrer la vis au couple.

✘ Clé dynamométrique et embout Torx T25

↻ 3 N.m



54\_24\_011

## Note

Le réducteur de lamier doit être graissé après les 25 premières heures d'utilisation puis toutes les 50 heures.

## 6.6. AFFÛTAGE

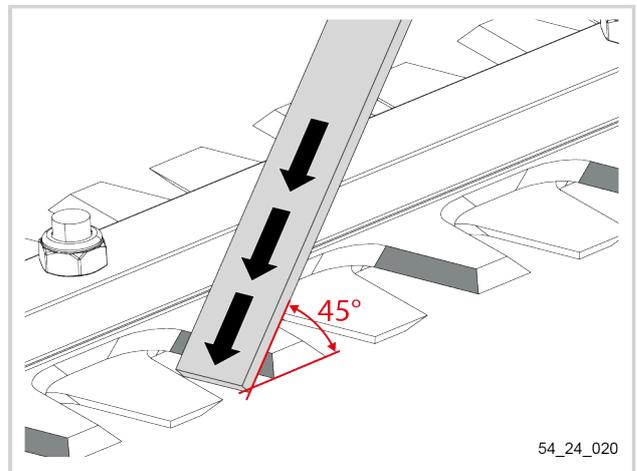
### Attention



Porter des gants de protection pour intervenir sur les lames.

Risques de coupure.

- La lame ne peut être affûtée que par un distributeur agréé PELLENC.
- Affûter les lames peu et souvent.
- Vérifier régulièrement l'affûtage des lames pendant les premières heures de travail afin de connaître la fréquence d'affûtage à réaliser.
- Respecter un angle de 45° au niveau de la lame pendant l'affûtage.
- Toujours affûter vers l'arête de l'outil.
- Toujours affûter avec un mouvement vers l'avant.
- Après l'affûtage, éliminez les bavures avec une pierre à aiguiser
- Après l'affûtage, vaporisez la lame avec le spray nettoyant/lubrifiant recommandé par PELLENC (référence :121633).



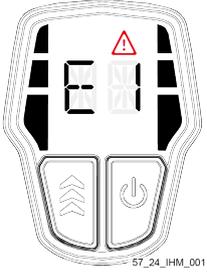
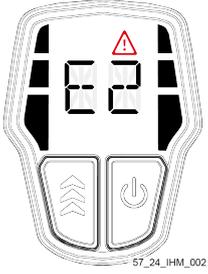
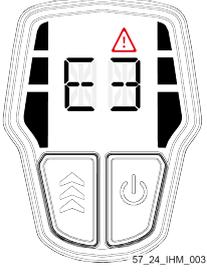
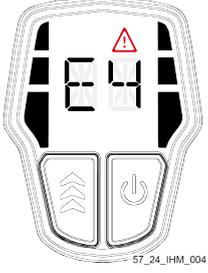
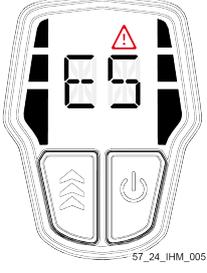
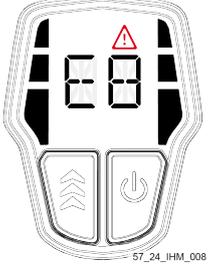
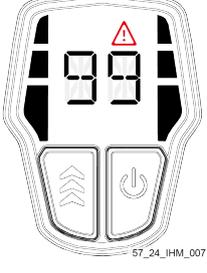
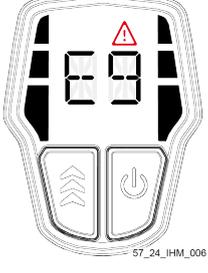
54\_24\_020

**7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE**

**Important**

Pour tous les problèmes concernant la batterie, se référer à la notice d'instructions de la batterie. **PELLENC recommande de s'adresser à un distributeur agréé PELLENC dans tous les cas de panne.**

**Description des codes erreur :**

Erreur	Cause probable	Erreur	Cause probable
 <p>57_24_IHM_001</p>	Outil en surcourant	 <p>57_24_IHM_002</p>	Arrêt suite à une tension batterie basse
 <p>57_24_IHM_003</p>	Problème communication avec la batterie (ou batterie non reconnue)	 <p>57_24_IHM_004</p>	Arrêt suite à une température élevée
 <p>57_24_IHM_005</p>	Problème de communication avec l'IHM	 <p>57_24_IHM_008</p>	Problème gâchette de sécurité
 <p>57_24_IHM_007</p>	Température outil élevée ou Tension batterie basse ou Gâchette de sécurité actionnée avant démarrage	 <p>57_24_IHM_006</p>	Problème gâchette d'actionnement

**Note**

La majorité des problèmes peuvent être résolus en redémarrant l'outil.

**Symptômes du Taille-Haie électrique Helion E :**

Symptômes	Cause probable	Solutions	Réparateur
<b>L'outil ne s'allume pas.</b>	La pression sur le bouton marche/arrêt n'a pas été suffisante pour allumer l'outil.	Appuyer sur le bouton marche/arrêt jusqu'à allumage de l'outil.	Utilisateur
	La batterie n'est pas correctement connectée.	Vérifier la bonne connexion de la batterie. Si nécessaire : retirer et installer à nouveau la batterie jusqu'à entendre l'enclenchement des clips de verrouillage.	Utilisateur
	La batterie est déchargée.	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée. Si nécessaire : recharger la batterie.	Utilisateur
	La température de l'outil est supérieure à 90°C.	Attendre que l'outil refroidisse.	Utilisateur
<b>L'outil est allumé mais ne démarre pas.</b>	L'outil est verrouillé.	Déverrouiller l'outil.	Utilisateur
	La gâchette ne fonctionne plus.	Changer la gâchette.	Distributeur agréé PELLENC
<b>L'outil réduit sa vitesse d'utilisation.</b>	L'outil était en vitesse 3 et sa température est devenue supérieure à 94°C.	Continuer le travail en vitesse 2 ou attendre que l'outil refroidisse.	Utilisateur
	L'outil était en vitesse 2 et sa température est devenue supérieure à 97°C.	Continuer le travail en vitesse 1 ou attendre que l'outil refroidisse.	Utilisateur
<b>L'outil refuse de passer en vitesse 3.</b>	L'outil a atteint sa limite en température.	Continuer le travail en vitesse 2 ou attendre que l'outil refroidisse.	Utilisateur
<b>L'outil refuse de passer en vitesse 2.</b>	L'outil a atteint sa limite en température.	Continuer le travail en vitesse 1 ou attendre que l'outil refroidisse.	Utilisateur
<b>L'outil s'arrête en cours d'utilisation.</b>	La gâchette ne fonctionne plus.	Changer la gâchette.	Distributeur agréé PELLENC
	Inactivité de plus de 5 minutes de l'outil.	Allumer à nouveau l'outil.	Utilisateur
	L'outil a atteint sa limite en température.	Attendre que l'outil refroidisse.	Utilisateur
	La batterie est déchargée.	Recharger la batterie (si inférieure à 10%).	Utilisateur
	L'outil a subi un sur courant.	Faire vérifier l'outil et la batterie.	Distributeur agréé PELLENC
<b>L'outil fait un bruit inhabituel ou vibre anormalement.</b>	Lamier encrassé	Vérifier l'état du lamier. Si nécessaire : nettoyer le lamier.	Utilisateur
	Lamier endommagé	Vérifier l'état du lamier. Si nécessaire : changer le lamier.	Utilisateur

## 8. REMISAGE ET TRANSPORT

### 8.1. STOCKAGE

1. Éteindre l'outil. Voir 5.5. Arrêt de l'outil, page 18.
2. Déconnecter la batterie. Voir 4.3. Déconnexion de la batterie E à l'outil, page 15.
3. Si stockage en fin de journée, effectuer les opérations d'entretien journalier.
4. Mettre en place le protecteur de lamier.
5. Stocker l'outil en lieu sûr, hors d'atteinte des enfants et des personnes non autorisées.
6. Stocker la batterie, se référer à la notice d'instructions de la batterie.

### 8.2. REMISAGE

#### Important

Lire attentivement les notices d'instructions des batteries, elles contiennent des informations importantes concernant leur utilisation, leur chargement, leur entretien et leur remisage.

#### Important

- En cas de stockage prolongé, affûter et lubrifier la lame de l'outil. Voir 6. Entretien, page 22.
- Toujours stocker l'outil avec le réducteur graissé.
- Toujours stocker un outil propre et une batterie suffisamment chargée (se référer à la notice d'instructions de la batterie).
- Le Taille-Haie électrique Helion E doit être stocké à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité à une température ambiante comprise entre 10 °C et 35 °C.
- L'outil et la batterie doivent être conservées dans leur emballage d'origine, dans un endroit sec et hors de la portée des enfants.
- Pour le remisage des batteries, respecter les consignes de remisage présentées dans leur notice d'instructions.

### 8.3. TRANSPORT

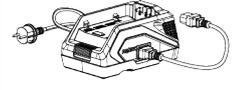
- Éteindre l'outil. Voir 5.5. Arrêt de l'outil, page 18.
- Déconnecter la batterie. Voir 4.3. Déconnexion de la batterie E à l'outil, page 15.
- Mettre en place le protecteur de lamier.
- S'assurer que l'outil et la batterie soient emballés et correctement calés dans le véhicule de transport.

## 9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

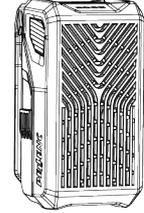
### 9.1. ACCESSOIRES INCLUS

Pour connaître la liste des accessoires inclus avec l'outil, voir 4.1. Contenu de l'emballage, page 14.

### 9.2. ACCESSOIRES EN OPTION

Désignation	
Chargeur batterie 6 Ah	

57\_24\_037

Désignation	
Batterie 200 E	

57\_24\_031

### 9.3. CONSOMMABLES

Désignation	référence
Cartouche de graisse 400g PELENC	115174
Spray nettoyant PELENC	121633
Pompe à graisse	68518

## 10. LES GARANTIES

### 10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

#### 10.1.1. GARANTIE LÉGALE

##### 10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

##### 10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
  - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
  - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

## **10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC**

### **10.1.2.1. CONTENU**

#### **10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS**

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

#### **10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES**

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

### **10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE**

#### **10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS**

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

#### **10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES**

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

#### **10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE**

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

### **10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE**

#### **10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE**

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site [www.pellenc.com](http://www.pellenc.com), rubrique « Accès Extranet » menu « Pellenc Extranet Service », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

### **10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT**

#### **10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS**

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

#### **10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES**

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

#### **10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES**

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

## 11. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

### 11.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ : HELION E

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE		
FONCTION	TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE ALIMENTÉ PAR BATTERIE DESTINÉ À LA TAILLE DE BUISSONS / HAIES		
NOM COMMERCIAL	HELION E		
TYPE	HELION E		
MODÈLE	HELION E		
N° DE SÉRIE	54Z00001 - 54Z49999	54A00001 - 54A49999	54B00001 - 54B49999

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Directive 2006/42/CE
- EN 62841-1:2015 + A11:2022
- EN 62841-4-2:2019+A1:2022+A11:2022
- Directive 2014/30/UE
- EN IEC 55014-1:2021
- EN IEC 55014-2:2021
- Directive 2012/19/EU
- Directive 2000/14/UE
- EN ISO 3744:2010
- ISO 11094:1991
- Directive 2011/65/EU
- Règlement (REACH) No 1907/2006

#### Niveaux acoustiques au régime maximal de travail

MODÈLE	HELION E
Puissance acoustique mesurée selon la Directive 2000/14/CE	L <sub>WA</sub> = 90,4 dB (A)
Puissance acoustique garantie selon la Directive 2000/14/CE	L <sub>WA,d</sub> = 91 dB (A)

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Signé par et au nom de :

Simon BARBEAU

DIRECTEUR GÉNÉRAL



PERTUIS, le 06/01/2025

**11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : HELION E**

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE		
FONCTION	TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE ALIMENTÉ PAR BATTERIE DESTINÉ À LA TAILLE DE BUISSONS / HAIES		
NOM COMMERCIAL	HELION E		
TYPE	HELION E		
MODÈLE	HELION E		
N° DE SÉRIE	54Z00001 - 54Z49999	54A00001 - 54A49999	54B00001 - 54B49999

Est conforme aux dispositions :

Européennes :	Marocaines :
Directive 2006/42/CE	
Directive 2014/30/UE	Décret # 2574-14

Les normes suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

Européennes :	Marocaines :
EN 62841-1:2015 + A11:2022	NM EN 62841-1
EN 62841-4-2:2019 + A1:2022 + A11:2022	
EN IEC 55014-1:2021	NM EN 55014-1
EN IEC 55014-2:2021	NM EN 55014-2

Signé par et au nom de :

Simon BARBEAU

DIRECTEUR GÉNÉRAL



PERTUIS, le 06/01/2025



# **PELENC**

   [www.pellenc.com](http://www.pellenc.com)

PELENC  
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

